

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CMNE CHANCELADE
Commune

Numéro SIRET : 21240102000012
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PERIGUEUX

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	34
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	46
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	52
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	57

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	60
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	61
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	66
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	68
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	69

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	71
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	72
B3.1 - Etat des provisions constituées	73
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	75
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	76
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	78
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	79
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	80
B9 - Etat du personnel	82
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	87
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	88
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	89
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	91
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	92

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4 627

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	717,16

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 095,16
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 131,52
3	Dépenses d'équipement brut / population	710,82
4	Encours de dette / population (2) (3)	677,89
5	DGF / population	191,27
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,60 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	105,39 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	62,82 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	59,91 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,21 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 319 087,37	6 407 507,55	1 395 778,25	A1	1 484 198,43
Investissement	1 736 390,16	1 240 026,10	(3) -64 062,66	A2	-560 426,72
Fonctionnement	4 582 697,21	5 167 481,45	(4) 1 459 840,91	A3	2 044 625,15

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 2 199 336,95	III + IV	1 763 057,91	B1	-436 279,04
Investissement	I 2 199 336,95	III	1 763 057,91	B2	-436 279,04
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 047 919,39
Investissement	A2 + B2	-996 705,76
Fonctionnement	A3 + B3	2 044 625,15

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 199 336,95
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
1010	Opération d'équipement n° 1010	55 000,00
1110	Opération d'équipement n° 1110	145 262,10
1140	Opération d'équipement n° 1140	21 252,16
201101	Opération d'équipement n° 201101	134 819,81
201201	Opération d'équipement n° 201201	79 240,00
201601	Opération d'équipement n° 201601	1 838,94
202202	Opération d'équipement n° 202202	959 451,05
202203	Opération d'équipement n° 202203	484 522,24
202301	Opération d'équipement n° 202301	2 943,98
202302	Opération d'équipement n° 202302	298 575,00
202501	Opération d'équipement n° 202501	13 484,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	2 947,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 763 057,91
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	913 057,91
16	Emprunts et dettes assimilées	850 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 271 450,00	3 266 285,64
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 199 336,95	1 763 057,91
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 558 556,60	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 029 343,55	5 029 343,55

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 315 318,04	5 265 528,53
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 049 789,51
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		6 315 318,04	6 315 318,04

TOTAL DU BUDGET (4)	11 344 661,59	11 344 661,59
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2022/02	AMENAGEMENT RUE JEAN JAURES		-613 769,98
TOTAL			-613 769,98

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	-613 769,98
----------------------	--------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	46 100,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	486 701,08	422 613,77	235 500,00	235 500,00	658 113,77
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	739 600,46	147 695,09	767 077,12	767 077,12	914 772,21
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 338 791,83	1 629 028,09	695 160,00	695 160,00	2 324 188,09
Total des dépenses d'équipement		3 611 193,37	2 199 336,95	1 717 737,12	1 717 737,12	3 917 074,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	436 412,21	0,00	450 450,00	450 450,00	450 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	135 000,00	0,00	48 262,88	48 262,88	48 262,88
Total des dépenses financières		581 412,21	0,00	508 712,88	508 712,88	508 712,88
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 192 605,58	2 199 336,95	2 226 450,00	2 226 450,00	4 425 786,95

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	103 594,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		133 594,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00

TOTAL	4 326 199,58	2 199 336,95	2 271 450,00	2 271 450,00	4 470 786,95
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	558 556,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 029 343,55
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 333 794,12	913 057,91	0,00	0,00	913 057,91
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	850 000,00	850 000,00	750 000,00	750 000,00	1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 183 794,12	1 763 057,91	750 000,00	750 000,00	2 513 057,91
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	216 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	499 424,12	0,00	994 835,64	994 835,64	994 835,64
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	53 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	34 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		802 874,12	0,00	1 283 285,64	1 283 285,64	1 283 285,64
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 986 668,24	1 763 057,91	2 033 285,64	2 033 285,64	3 796 343,55

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 000 000,00		918 000,00	918 000,00	918 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	299 747,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	103 594,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 403 341,00		1 233 000,00	1 233 000,00	1 233 000,00

TOTAL	4 390 009,24	1 763 057,91	3 266 285,64	3 266 285,64	5 029 343,55
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 029 343,55
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 188 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 889 523,91	0,00	1 920 718,04	1 920 718,04	1 920 718,04
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 770 800,00	0,00	2 665 400,00	2 665 400,00	2 665 400,00
014	Atténuations de produits	16 300,00	0,00	16 300,00	16 300,00	16 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	360 454,00	0,00	390 900,00	390 900,00	390 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 037 077,91	0,00	4 993 318,04	4 993 318,04	4 993 318,04
66	Charges financières	91 200,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 137 277,91	0,00	5 097 318,04	5 097 318,04	5 097 318,04

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 000 000,00		918 000,00	918 000,00	918 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 300 000,00		1 218 000,00	1 218 000,00	1 218 000,00

TOTAL	6 437 277,91	0,00	6 315 318,04	6 315 318,04	6 315 318,04
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 315 318,04
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	56 715,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	363 900,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	273 156,00	0,00	260 419,00	260 419,00	260 419,00
731	Fiscalité locale	3 240 586,00	0,00	3 341 753,00	3 341 753,00	3 341 753,00
74	Dotations et participations (3)	955 600,00	0,00	997 301,00	997 301,00	997 301,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 320,00	0,00	169 895,53	169 895,53	169 895,53
Total des recettes de gestion courante		4 941 277,00	0,00	5 229 368,53	5 229 368,53	5 229 368,53
76	Produits financiers	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
77	Produits spécifiques (3)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 947 437,00	0,00	5 235 528,53	5 235 528,53	5 235 528,53

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL	4 977 437,00	0,00	5 265 528,53	5 265 528,53	5 265 528,53
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 049 789,51
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 315 318,04
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 188 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	450 450,00	0,00	450 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 878 127,07		3 878 127,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	38 947,00	0,00	38 947,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	45 000,00	45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	48 262,88	0,00	48 262,88
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 425 786,95	45 000,00	4 470 786,95

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	558 556,60
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 029 343,55
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 920 718,04		1 920 718,04
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 665 400,00		2 665 400,00
014	Atténuations de produits	16 300,00		16 300,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	390 900,00	0,00	390 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	95 000,00	0,00	95 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 000,00	300 000,00	304 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		918 000,00	918 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 097 318,04	1 218 000,00	6 315 318,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 315 318,04
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	150 000,00	15 000,00	165 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	913 057,91	0,00	913 057,91
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 600 450,00	0,00	1 600 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	135 000,00	0,00	135 000,00
28	Amortissement des immobilisations		300 000,00	300 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		918 000,00	918 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		3 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 801 507,91	1 233 000,00	4 034 507,91

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	994 835,64
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 029 343,55
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	70 000,00		70 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	390 000,00		390 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	260 419,00		260 419,00
731	Fiscalité locale	3 341 753,00		3 341 753,00
74	Dotations et participations (8)	997 301,00		997 301,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	169 895,53	0,00	169 895,53
76	Produits financiers	60,00	0,00	60,00
77	Produits spécifiques (8)	2 500,00	0,00	2 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	3 600,00	0,00	3 600,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 235 528,53	30 000,00	5 265 528,53

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			1 049 789,51
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			6 315 318,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 326 199,58	2 199 336,95	0,00	2 271 450,00	2 271 450,00	273 160,00	1 998 290,00	4 470 786,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	38 347,00	2 947,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	38 947,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 572 846,37	2 196 389,95	0,00	1 681 737,12	1 681 737,12	273 160,00	1 408 577,12	3 878 127,07
Total des dépenses d'équipement		3 611 193,37	2 199 336,95	0,00	1 717 737,12	1 717 737,12	273 160,00	1 444 577,12	3 917 074,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	436 412,21	0,00		450 450,00	450 450,00		450 450,00	450 450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	135 000,00	0,00	0,00	48 262,88	48 262,88	0,00	48 262,88	48 262,88
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		581 412,21	0,00	0,00	508 712,88	508 712,88	0,00	508 712,88	508 712,88
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 192 605,58	2 199 336,95	0,00	2 226 450,00	2 226 450,00	273 160,00	1 953 290,00	4 425 786,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	103 594,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
Total des dépenses d'ordre		133 594,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	558 556,60
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	5 029 343,55
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 890 585,12	1 763 057,91	2 271 450,00	2 271 450,00	4 034 507,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 333 794,12	913 057,91	0,00	0,00	913 057,91
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	850 000,00	850 000,00	750 000,00	750 000,00	1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 183 794,12	1 763 057,91	750 000,00	750 000,00	2 513 057,91
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	216 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	53 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	34 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		303 450,00	0,00	288 450,00	288 450,00	288 450,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 487 244,12	1 763 057,91	1 038 450,00	1 038 450,00	2 801 507,91
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00		918 000,00	918 000,00	918 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	299 747,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	103 594,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes d'ordre		1 403 341,00		1 233 000,00	1 233 000,00	1 233 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	994 835,64
---------------------------------------	-------------------

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					5 029 343,55

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 326 199,58	2 199 336,95	0,00	2 271 450,00	2 271 450,00	273 160,00	1 998 290,00	4 470 786,95
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	38 347,00	2 947,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	38 947,00
2046	Attributions compensation investissement	38 347,00	2 947,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	38 947,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 572 846,37	2 196 389,95	0,00	1 681 737,12	1 681 737,12	273 160,00	1 408 577,12	3 878 127,07
Total des dépenses d'équipement		3 611 193,37	2 199 336,95	0,00	1 717 737,12	1 717 737,12	273 160,00	1 444 577,12	3 917 074,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	436 412,21	0,00		450 450,00	450 450,00		450 450,00	450 450,00
1641	Emprunts en euros	435 962,21	0,00		450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	450,00	0,00		450,00	450,00		450,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	135 000,00	0,00	0,00	48 262,88	48 262,88	0,00	48 262,88	48 262,88
276348	Créance Autres communes	0,00	0,00		48 262,88	48 262,88	0,00	48 262,88	48 262,88

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27638	Créance Autres établissements publics	135 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		581 412,21	0,00	0,00	508 712,88	508 712,88	0,00	508 712,88	508 712,88
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 192 605,58	2 199 336,95	0,00	2 226 450,00	2 226 450,00	273 160,00	1 953 290,00	4 425 786,95
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	30 000,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	103 594,00			15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
2111	Terrains nus	0,00			8 462,00	8 462,00		8 462,00	8 462,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00			6 538,00	6 538,00		6 538,00	6 538,00
21351	Bâtiments publics	95 754,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	2 810,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 030,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		133 594,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
1010	RESERVES FONCIERES		2 919 505,39	55 000,00	425 100,00	425 100,00	0,00	425 100,00
1110	V-R-D-		6 726 853,22	145 262,10	492 600,00	492 600,00	0,00	492 600,00
1140	COMPLEXE SPORTIF	1140	431 273,15	21 252,16	137 160,00	137 160,00	137 160,00	0,00
1210	RESTRUCTURATION CENTRE SOCIO CULTUREL		1 347 971,12	0,00	135 000,00	135 000,00	0,00	135 000,00
201101	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES		1 391 467,18	134 819,81	163 300,00	163 300,00	0,00	163 300,00
201201	RESTAURATION DU PATRIMOINE		1 386 398,92	79 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	PROGRAMME RENOUVELLEMENT MATERIEL ROULANT		517 524,72	1 838,94	117 577,12	117 577,12	0,00	117 577,12
202202	PROGRAMME VOIE DOUCE	2022/01	668 313,43	959 451,05	0,00	0,00	0,00	0,00
202203	AMENAGEMENT RUE JEAN JAURES	2022/02	36 067,78	484 522,24	0,00	0,00	0,00	0,00
202301	REHABILITATION REFECTOIRE RESTAURANT SCOLAIRE		308 371,62	2 943,98	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
202302	MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC	202302	0,00	298 575,00	136 000,00	136 000,00	136 000,00	0,00
202501	RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX		16 543,78	13 484,67	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
202601	AMENAGEMENT ROUTE ANGOULEME		0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
TOTAL			15 750 290,31	2 196 389,95	1 681 737,12	1 681 737,12	273 160,00	1 408 577,12

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1140
LIBELLE : COMPLEXE SPORTIF
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 1140

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		-3 068 849,90	431 273,15	a 21 252,16	137 160,00	b 137 160,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 745,52	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	4 745,52	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	-2 455 079,92	244 032,54	5 892,16	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	-613 769,98	28 951,95	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	-613 769,98	8 182,56	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	-613 769,98	2 812,25	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	-613 769,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	2 321,76	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	109 039,34	5 892,16	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	2 885,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	89 839,28	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	-613 769,98	182 495,09	15 360,00	137 160,00	137 160,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	-613 769,98	44 943,89	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	122 338,68	15 360,00	137 160,00	137 160,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	15 212,52	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		56 410,21	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	56 410,21	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 244,81	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	44 165,40	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	2 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalizations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-158 412,16
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202202
LIBELLE : PROGRAMME VOIE DOUCE
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2022/01

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		-613 769,98	668 313,43	a 959 451,05	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-613 769,98	2 640,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	-613 769,98	2 640,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	665 673,43	959 451,05	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	665 673,43	959 451,05	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		269 813,44	c 488 107,90	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	269 813,44	488 107,90	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	53 306,10	309 282,90	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	110 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	111 549,34	68 825,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	104 958,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-471 343,15
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202203
LIBELLE : AMENAGEMENT RUE JEAN JAURES
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 2022/02

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	36 067,78	a 484 522,24	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	9 373,78	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	9 373,78	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	26 694,00	484 522,24	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	26 694,00	484 522,24	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 264 146,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	264 146,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	141 650,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	30 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	92 496,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-220 376,24
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202302
LIBELLE : MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 202302

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	0,00	a 298 575,00	136 000,00	b 136 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	298 575,00	136 000,00	136 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	298 575,00	136 000,00	136 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		4 706,25	c 26 668,75	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	4 706,25	26 668,75	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 706,25	26 668,75	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-407 906,25
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1010
LIBELLE : RESERVES FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 919 505,39	a 55 000,00	425 100,00	b 425 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 781 485,34	55 000,00	425 100,00	425 100,00
2111	Terrains nus	2 647 531,72	55 000,00	150 000,00	150 000,00
2112	Terrains de voirie	228,39	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	82 464,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	275 100,00	275 100,00
2138	Autres constructions	51 261,23	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	138 020,05	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	7 668,70	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	57 681,08	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	72 670,27	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		253 187,14	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	253 187,14	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	222 637,14	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 550,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-480 100,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1110
LIBELLE : V-R-D-
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 726 853,22	a 145 262,10	492 600,00	b 492 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 292,24	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 292,24	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	369 465,37	0,00	20 000,00	20 000,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	146 739,18	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	222 726,19	0,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	723 824,86	4 764,00	79 600,00	79 600,00
2111	Terrains nus	587,41	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	114 202,70	0,00	5 000,00	5 000,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	13 993,03	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	625,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	100 474,59	4 764,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 549,76	0,00	20 000,00	20 000,00
21533	Réseaux câblés	26 388,95	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	4 350,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	54 600,00	54 600,00
215731	Matériel roulant	3 541,98	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	63 951,25	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outill. techniques	67 484,76	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	10 140,17	0,00	0,00	0,00
217534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	3 847,79	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	13 902,46	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	204 105,94	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 679,07	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	5 610 270,75	140 498,10	393 000,00	393 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	4 524,12	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	158 573,92	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 447 172,71	140 498,10	393 000,00	393 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		511 853,91	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	511 853,91	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	12 349,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	40 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	317 185,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	19 052,60	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	50 173,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	46 000,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	12 216,45	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
1348	Autres fonds non transférables	14 877,86	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-637 862,10
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1210
LIBELLE : RESTRUCTURATION CENTRE SOCIO CULTUREL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 347 971,12	a	135 000,00	b
			0,00		135 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 956,48	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	34 140,00	0,00	0,00	0,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	1 674,40	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	31 020,30	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	14 162,40	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	53 209,48	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 749,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 205 014,64	0,00	135 000,00	135 000,00
2313	Constructions	1 193 343,22	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 779,92	0,00	135 000,00	135 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	9 891,50	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		447 968,33	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	441 397,54	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	30 949,54	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	224 516,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	37 500,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	762,87	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	147 669,13	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	6 570,79	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	6 570,79	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-135 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201101
LIBELLE : OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 391 467,18	a 134 819,81	163 300,00	b 163 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	144 186,74	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	96 282,62	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	47 904,12	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	209 398,05	121 091,77	43 500,00	43 500,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	87 500,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	37 500,00	96 000,00	43 500,00	43 500,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	4 500,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	79 898,05	25 091,77	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	834 383,04	13 728,04	119 800,00	119 800,00
21316	Equipements du cimetière	5 566,22	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	71 455,93	5 633,04	13 350,00	13 350,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 448,36	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	22 500,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	800,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	209 903,87	866,90	29 300,00	29 300,00
21831	Matériel informatique scolaire	27 419,72	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	173 895,04	0,00	9 150,00	9 150,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	49 757,08	0,00	7 700,00	7 700,00
2185	Matériel de téléphonie	526,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	271 110,02	7 228,10	60 300,00	60 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	203 499,35	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	140 708,90	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	62 790,45	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		361 512,20	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	90 462,20	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	7 338,59	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	12 375,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	23 915,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	22 500,00	0,00	0,00	0,00
13273	Subv. non transf. FEADER	12 500,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 833,61	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	270 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 050,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 050,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-298 119,81
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201201
LIBELLE : RESTAURATION DU PATRIMOINE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 386 398,92	a 79 240,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 437,20	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 820,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	23 617,20	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	86 494,97	52 987,28	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	74 126,06	52 987,28	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 517,50	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	7 851,41	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 246 466,75	26 252,72	0,00	0,00
2313	Constructions	1 236 245,69	4 617,60	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 221,06	21 635,12	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		679 654,07	c 17 500,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	679 654,07	17 500,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	309 738,13	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	133 043,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	220 492,30	0,00	0,00	0,00
13242	Collectivité de rattachement	0,00	17 500,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	15 065,04	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 315,60	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-61 740,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201601
LIBELLE : PROGRAMME RENOUELEMENT MATERIEL ROULANT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		517 524,72	a	1 838,94	b	117 577,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	517 524,72	1 838,94	117 577,12	117 577,12	117 577,12
215731	Matériel roulant	221 415,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	7 321,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	268 534,51	1 838,94	117 577,12	117 577,12	117 577,12
2188	Autres immobilisations corporelles	20 253,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		24 494,12	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 494,12	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	18 494,12	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-119 416,06
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202301
LIBELLE : REHABILITATION REfectoire RESTAURANT SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		308 371,62	a	2 943,98	b	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	308 371,62	2 943,98	10 000,00		10 000,00
2313	Constructions	308 371,62	2 943,98	10 000,00		10 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		21 364,74	c	116 635,26	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	21 364,74	116 635,26	0,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	61 635,26	0,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	35 000,00	0,00		0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	20 000,00	0,00		0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	21 364,74	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	103 691,28
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202501
LIBELLE : RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		16 543,78	a	13 484,67	b	45 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 543,78	13 484,67	25 000,00	25 000,00	25 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	5 806,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	10 736,93	3 484,67	25 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-58 484,67
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202601
LIBELLE : AMENAGEMENT ROUTE ANGOULEME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	20 000,00	b
			0,00		20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 890 585,12	1 763 057,91	2 271 450,00	2 271 450,00	4 034 507,91
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 333 794,12	913 057,91	0,00	0,00	913 057,91
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	691 536,91	539 236,91	0,00	0,00	539 236,91
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	344 261,21	145 000,00	0,00	0,00	145 000,00
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	52 000,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
13242	Collectivité de rattachement	23 500,00	17 500,00	0,00	0,00	17 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	130 000,00	98 825,00	0,00	0,00	98 825,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	92 496,00	92 496,00	0,00	0,00	92 496,00
13273	Subv. non transf. FEADER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	850 000,00	850 000,00	750 000,00	750 000,00	1 600 000,00
1641	Emprunts en euros	850 000,00	850 000,00	750 000,00	750 000,00	1 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 183 794,12	1 763 057,91	750 000,00	750 000,00	2 513 057,91
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	216 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
10222	FCTVA	209 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
165	Dépôts et cautionnements reçus	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	53 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	53 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	34 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		303 450,00	0,00	288 450,00	288 450,00	288 450,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 487 244,12	1 763 057,91	1 038 450,00	1 038 450,00	2 801 507,91
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00		918 000,00	918 000,00	918 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	299 747,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	7 600,52		6 972,00	6 972,00	6 972,00
28032	Frais de recherche et de développement	5 148,00		7 510,00	7 510,00	7 510,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	48 794,99		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	24 360,98		2 434,00	2 434,00	2 434,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	11 933,35		11 661,66	11 661,66	11 661,66
280422	Privé - Bâtiments et installations	10 269,04		9 075,47	9 075,47	9 075,47
28046	Attributions compensation investissement	35 328,00		35 328,00	35 328,00	35 328,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		3 024,12	3 024,12	3 024,12
28128	Autres aménagements de terrains	4 314,85		4 319,36	4 319,36	4 319,36
281316	Equipements de cimetièr	1 286,68		1 564,99	1 564,99	1 564,99
281318	Autres bâtiments publics	207,00		207,00	207,00	207,00
281321	Immeubles de rapport	7 484,80		7 484,80	7 484,80	7 484,80
281351	Bâtiments publics	4 963,00		6 363,95	6 363,95	6 363,95
28151	Réseaux de voirie	4 287,32		4 287,32	4 287,32	4 287,32
28152	Installations de voirie	4 273,20		7 071,18	7 071,18	7 071,18
281533	Réseaux câblés	2 032,00		2 032,00	2 032,00	2 032,00
281534	Réseaux d'électrification	4 233,00		4 233,00	4 233,00	4 233,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	7 904,34		11 201,34	11 201,34	11 201,34
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	91,00		91,00	91,00	91,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	193,45		966,26	966,26	966,26
28181	Installations générales, aménagt divers	31 553,76		40 248,65	40 248,65	40 248,65
281828	Autres matériels de transport	21 225,08		28 064,38	28 064,38	28 064,38
281831	Matériel informatique scolaire	3 405,31		5 624,67	5 624,67	5 624,67
281838	Autre matériel informatique	5 328,63		7 563,88	7 563,88	7 563,88
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 310,21		1 313,00	1 313,00	1 313,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 655,11		8 826,39	8 826,39	8 826,39
28185	Matériel de téléphonie	928,84		102,00	102,00	102,00
28188	Autres immo. corporelles	42 634,54		82 429,58	82 429,58	82 429,58
041	Opérations patrimoniales (9)	103 594,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
2031	Frais d'études	103 064,00		0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	530,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 403 341,00		1 233 000,00	1 233 000,00	1 233 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 437 277,91	0,00	0,00	6 315 318,04	6 315 318,04	0,00	6 315 318,04	6 315 318,04
011	Charges à caractère général (3)	1 889 523,91	0,00	0,00	1 920 718,04	1 920 718,04	0,00	1 920 718,04	1 920 718,04
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 770 800,00	0,00		2 665 400,00	2 665 400,00		2 665 400,00	2 665 400,00
014	Atténuations de produits	16 300,00	0,00		16 300,00	16 300,00		16 300,00	16 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	360 454,00	0,00	0,00	390 900,00	390 900,00	0,00	390 900,00	390 900,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 037 077,91	0,00	0,00	4 993 318,04	4 993 318,04	0,00	4 993 318,04	4 993 318,04
66	Charges financières	91 200,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	4 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		100 200,00	0,00	0,00	104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
Total des dépenses réelles		5 137 277,91	0,00	0,00	5 097 318,04	5 097 318,04	0,00	5 097 318,04	5 097 318,04
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00			918 000,00	918 000,00		918 000,00	918 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	300 000,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 300 000,00			1 218 000,00	1 218 000,00		1 218 000,00	1 218 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 315 318,04
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 977 437,00	0,00	5 265 528,53	5 265 528,53	5 265 528,53
013	Atténuations de charges (2)	56 715,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	363 900,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	273 156,00	0,00	260 419,00	260 419,00	260 419,00
731	Fiscalité locale	3 240 586,00	0,00	3 341 753,00	3 341 753,00	3 341 753,00
74	Dotations et participations (2)	955 600,00	0,00	997 301,00	997 301,00	997 301,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	51 320,00	0,00	169 895,53	169 895,53	169 895,53
Total des recettes de gestion des services		4 941 277,00	0,00	5 229 368,53	5 229 368,53	5 229 368,53
76	Produits financiers	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
77	Produits spécifiques (2)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
Total des recettes financières		6 160,00	0,00	6 160,00	6 160,00	6 160,00
Total des recettes réelles		4 947 437,00	0,00	5 235 528,53	5 235 528,53	5 235 528,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 049 789,51
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	6 315 318,04
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 437 277,91	0,00	0,00	6 315 318,04	6 315 318,04	0,00	6 315 318,04	6 315 318,04
011	Charges à caractère général (4)	1 889 523,91	0,00	0,00	1 920 718,04	1 920 718,04	0,00	1 920 718,04	1 920 718,04
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
60612	Energie - Electricité	300 000,00	0,00	0,00	230 000,00	230 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	345 823,91	0,00	0,00	330 000,00	330 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	40 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60633	Fournitures de voirie	23 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60662	Vaccins et sérums	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 100,00	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6067	Fournitures scolaires	14 000,00	0,00	0,00	13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
611	Contrats de prestations de services	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
61221	Matériel roulant	5 400,00	0,00	0,00	3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
61351	Matériel roulant	9 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61358	Autres	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	600,00	0,00	0,00	600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
61521	Entretien terrains	45 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	46 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 500,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61524	Entretien bois et forêts	32 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61551	Entretien matériel roulant	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6156	Maintenance	105 000,00	0,00		105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6161	Multirisques	20 000,00	0,00		172 000,00	172 000,00	0,00	172 000,00	172 000,00
617	Études et recherches	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	42 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6231	Annonces et insertions	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6232	Fêtes et cérémonies	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6234	Réceptions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6238	Divers	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6245	Transports de personnes extérieures	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	27 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6284	Redevances pour services rendus	300,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	51 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	0,00		15 518,04	15 518,04	0,00	15 518,04	15 518,04
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	300,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 770 800,00	0,00		2 665 400,00	2 665 400,00		2 665 400,00	2 665 400,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	78 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
6218	Autre personnel extérieur	110 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6331	Versement mobilité	22 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 220 000,00	0,00		1 160 000,00	1 160 000,00		1 160 000,00	1 160 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64113	NBI	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64116	Indemnités de licenciement	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00		10 500,00	10 500,00
64118	Autres indemnités	250 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
64131	Rémunérations	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	9 800,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	220 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	450 000,00	0,00		450 000,00	450 000,00		450 000,00	450 000,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	110 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6488	Autres	24 000,00	0,00		2 900,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
014	Atténuations de produits	16 300,00	0,00		16 300,00	16 300,00		16 300,00	16 300,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	16 300,00	0,00		16 300,00	16 300,00		16 300,00	16 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	360 454,00	0,00	0,00	390 900,00	390 900,00	0,00	390 900,00	390 900,00
65188	Autres	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65311	Indemnités de fonction	110 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
65313	Cotisations de retraite	11 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
65315	Formation	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00		7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	108 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 744,00	0,00		4 800,00	4 800,00	0,00	4 800,00	4 800,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	33 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	64 010,00	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	5 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65818	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
65888	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 037 077,91	0,00	0,00	4 993 318,04	4 993 318,04	0,00	4 993 318,04	4 993 318,04
66	Charges financières	91 200,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	66 500,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	23 700,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00		-1 000,00	-1 000,00
6688	Autres	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	4 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	4 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		100 200,00	0,00	0,00	104 000,00	104 000,00		104 000,00	104 000,00
Total des dépenses réelles		5 137 277,91	0,00	0,00	5 097 318,04	5 097 318,04	0,00	5 097 318,04	5 097 318,04
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00			918 000,00	918 000,00		918 000,00	918 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	300 000,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	300 000,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 300 000,00			1 218 000,00	1 218 000,00		1 218 000,00	1 218 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	31 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 977 437,00	0,00	5 265 528,53	5 265 528,53	5 265 528,53
013	Atténuations de charges (3)	56 715,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	56 715,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	363 900,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Red. occupation dom. public	10 200,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	89 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	161 000,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	14 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	82 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	273 156,00	0,00	260 419,00	260 419,00	260 419,00
73211	Attribution de compensation	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	74 154,00	0,00	73 417,00	73 417,00	73 417,00
73221	FNGIR	2 002,00	0,00	2 002,00	2 002,00	2 002,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	64 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	3 240 586,00	0,00	3 341 753,00	3 341 753,00	3 341 753,00
73111	Impôts directs locaux	3 190 586,00	0,00	3 288 153,00	3 288 153,00	3 288 153,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	50 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00	53 000,00
74	Dotations et participations (3)	955 600,00	0,00	997 301,00	997 301,00	997 301,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	507 000,00	0,00	509 173,00	509 173,00	509 173,00
741121	DSR des communes	246 000,00	0,00	264 549,00	264 549,00	264 549,00
741127	DNP des communes	97 000,00	0,00	111 266,00	111 266,00	111 266,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	163,00	163,00	163,00
744	FCTVA	5 600,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
747888	Autres	18 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	81 000,00	0,00	90 150,00	90 150,00	90 150,00
74888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 320,00	0,00	169 895,53	169 895,53	169 895,53
752	Revenus des immeubles	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	820,00	0,00	820,00	820,00	820,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	118 575,53	118 575,53	118 575,53
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 941 277,00	0,00	5 229 368,53	5 229 368,53	5 229 368,53
76	Produits financiers	60,00	0,00	60,00	60,00	60,00
761	Produits de participations	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
767	Produits nets cession valeurs mobilières	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits spécifiques (3)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	3 600,00		3 600,00	3 600,00	3 600,00
Total des recettes réelles		4 947 437,00	0,00	5 235 528,53	5 235 528,53	5 235 528,53
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 199 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 199 000,00									
1000059005	CREDIT AGRICOLE	05/11/2014		01/03/2015	150 000,00	F		2,750	2,781		T	X Echéance constante		A-1
10000137996	CREDIT AGRICOLE	23/12/2015		01/03/2016	295 000,00	F		1,750	1,769		T	X Echéance constante		A-1
10001075523	CREDIT AGRICOLE CHARENTE-PERIGORD	20/11/2024		10/03/2025	950 000,00	F		3,370	3,763		A	X Echéance constante		A-1
105-2008 20700317	SA CAISSE EPARGNE PERIGUEUX	03/03/2008		03/06/2008	550 000,00	F		4,590	4,590		T	X Echéance constante		A-1
24896G	SA CAISSE D'EPARGNE	02/11/2020		04/12/2020	180 000,00	F		0,630	0,633		T	X Echéance constante		A-1
279588 MON262801EUR/279588/	SFIL	20/10/2008		01/02/2009	510 000,00	F		4,870	4,870		T	X Echéance constante		A-1
5563007	SA CAISSE D'EPARGNE	18/05/2018		22/08/2018	337 000,00	F		1,600	1,612		T	X Echéance constante		A-1
62285762	SA CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE PERIGUEUX CHANZY	29/12/2025		28/02/2026	850 000,00	R	LIVEAEUR	2,100	2,100		T	C		A-1
70004593942	CREDIT AGRICOLE	11/10/2010		15/02/2011	250 000,00	F		3,270	3,312		T	C		A-1
70005567228	CREDIT AGRICOLE	05/12/2011		30/03/2012	500 000,00	F		4,380	4,380		T	C		A-1
70006717380	CREDIT AGRICOLE	15/07/2013		05/11/2013	270 000,00	F		3,420	3,590		T	X Echéance constante		A-1
8572947	SA CAISSE EPARGNE PERIGUEUX	09/10/2009		28/02/2010	220 000,00	F		4,220	4,291		T	C		A-1
9037600	SA CAISSE EPARGNE PERIGUEUX	24/06/2012		05/08/2012	300 000,00	F		4,420	4,512		T	C		A-1
9775224	SA CAISSE D'EPARGNE	01/07/2016		05/08/2018	287 000,00	F		1,490	1,507		T	X Echéance constante		A-1
9990868	SA CAISSE D'EPARGNE	31/07/2017		05/12/2017	200 000,00	F		1,320	1,310		T	C		A-1

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON527566EUR	SA LA BANQUE POSTALE	08/07/2019		01/12/2019	750 000,00	F		0,900	0,903		T	X Echéance constante		A-1
MON540012EUR	SA LA BANQUE POSTALE	09/07/2021		01/12/2021	600 000,00	F		0,820	0,820		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					7 199 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 136 603,32					442 612,32	90 637,66	0,00	30 151,90
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 136 603,32					442 612,32	90 637,66	0,00	30 151,90
10000059005		0,00	A-1	46 204,60	3,67	F		2,781	11 080,74	1 157,02	0,00	80,49
10000137996		0,00	A-1	107 032,35	4,67	F		1,769	20 665,53	1 737,95	0,00	125,95
10001075523		0,00	A-1	877 074,71	12,92	F		3,763	48 754,95	32 978,01	0,00	25 175,40
105-2008 20700317		0,00	A-1	227 688,61	6,92	F		4,590	27 109,56	9 988,72	0,00	716,07
24896G		0,00	A-1	121 878,32	9,67	F		0,633	11 845,47	739,89	0,00	51,99
279588 MON262801EUR/279588/		0,00	A-1	111 146,81	2,58	F		4,870	35 271,58	4 839,71	0,00	629,54
5563007		0,00	A-1	178 577,89	7,08	F		1,612	22 592,94	2 722,14	0,00	270,37
62285762		0,00	A-1	0,00	14,58	R	LIVEAEUR	2,100	56 666,68	13 437,07	0,00	1 527,17
70004593942		0,00	A-1	62 500,00	4,58	F		3,312	12 500,00	1 890,47	0,00	208,92
70005567228		0,00	A-1	150 000,00	5,67	F		4,380	25 000,00	6 159,38	0,00	15,21
70006717380		0,00	A-1	49 500,00	2,33	F		3,590	18 000,00	1 462,06	0,00	167,58
8572947		0,00	A-1	44 000,00	3,58	F		4,291	11 000,00	1 682,73	0,00	122,64
9037600		0,00	A-1	35 000,00	1,33	F		4,512	20 000,00	1 215,50	0,00	103,13
9775224		0,00	A-1	156 259,50	7,33	F		1,507	19 165,01	2 221,51	0,00	317,76
9990868		0,00	A-1	90 000,11	6,42	F		1,310	13 333,32	1 122,00	0,00	73,09
MON527566EUR		0,00	A-1	449 740,42	8,42	F		0,903	49 626,54	3 880,50	0,00	300,09
MON540012EUR		0,00	A-1	430 000,00	10,42	F		0,820	40 000,00	3 403,00	0,00	266,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 136 603,32					442 612,32	90 637,66	0,00	30 151,90

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 136 603,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		22-11-2022
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2132 Immeubles de rapport	20	22/11/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Dépréciation actif circulant	0,00	11/04/2023	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 692 192,54	2 363 134,84	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	24 739,45	0,00	3 092,53
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 692 192,54	2 363 134,84										58 872,31	115 501,93	
CLAIRSIENNE	2007	X Durée ajustable	36 LOGEMENTS A CARACTERE SOCIAL	CAISSE DEPOT CONS	2 685 638,99	1 800 381,39	20,75	T	V	TAUX DU LA	4,150	V	TAUX DU LA	2,850	-	TAUX DU LA	48 331,63	63 431,26
CLAIRSIENNE	2016	C	REFINANCEMENT PRET CHERCUZAC	SA LA BANQUE POSTALE	916 890,17	492 828,36	10,25	T	F	1,540	F	1,540	A-1			7 324,80	45 844,52	
CLAIRSIENNE	2025	P	RELIQUAT PRET GARANTI DEXIA MON251086EUR001 (en lien avec le prêt garanti LBP 1189 de 916 890,17 ?)	CAISSE DEPOT CONS	6 863,38	6 401,34	9,83	A	V	2,400	V	3,600	-			230,45	479,60	
PERIGORDIA	2010	X Echéance progressive	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS PLAINE DE L'ISLE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	70 500,00	53 398,58	23,83	A	R	TAUX DU LA	1,850	R	TAUX DU LA	3,000	-	TAUX DU LA	1 466,65	5 152,45

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PERIGORDIA	2012	X Echéance progressive	OPERATION LOGEMENT LA PLAINE DE L'ISLE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	12 300,00	10 125,17	34,83	A	R	TAUX DU LA	1,850	R	TAUX DU LA	3,000	-	TAUX DU LA	1 518,78	594,10
TOTAL GENERAL					3 692 192,54	2 363 134,84											58 872,31	115 501,93

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	115 501,93
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	3 136 633,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	3 252 134,93
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 235 528,53
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	62,12

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					24 739,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
vehicule	2020	DELUC H. ET CIE	5	3 092,53	24 739,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				3 092,53	24 739,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					26 870,00
65748	43	SUBVENTION	ANCIENS COMBATTANTS F.N.A.C.A.	Association	150,00
65748	57	SUBVENTION	UNION SPORTIVE CHANCELADE MARSAC 24	Association	1 500,00
65748	58	SUBVENTION	LES CHAMPS DE L ECLUSE	Association	600,00
65748	201901	SUBVENTION	DES BOULES AUX NEZ	Association	200,00
65748	201902	SUBVENTION	TENNIS CLUB CHANCELADE	Association	2 000,00
65748	60	SUBVENTION	SOS ENFANTS DU MONDE	Association	300,00
65748	61	SUBVENTION	CHANCELADE EN SCENE	Association	1 000,00
65748	202005	SUBVENTION	ADRAHP	Association	1 000,00
65748	202006	SUBVENTION	SOS CHATS LIBRES	Association	50,00
65748	63	SUBVENTION	LES RIVERAINS DES GREZES	Association	200,00
65748	64	SUBVENTION	ASSOCIATION CARPE DIEM	Association	300,00
65748	45	SUBVENTION	ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS COMBATTANTS ALGERIE TUNI MAROC	Association	150,00
65748	8	SUBVENTION	VENTS D'OUEST HARMONIE	Association	300,00
65748	9	SUBVENTION	ASSOC PARENTS D'ELEVES	Association	1 200,00
65748	11	SUBVENTION	JUDO CHANCELADE	Association	2 000,00
65748	46	SUBVENTION	FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTEES	Association	50,00
65748	14	SUBVENTION	UDAF	Association	150,00
65748	18	SUBVENTION	BANQUE ALIMENTAIRE DORDOGNE	Association	600,00
65748	20	SUBVENTION	AMICALE LAIQUE DE CHANCELADE	Association	11 300,00
65748	22	SUBVENTION	COMITE DES FETES de CHANCELADE	Association	1 000,00
65748	23	SUBVENTION	PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
65748	48	SUBVENTION	PETANQUE CLUB BEAURONNE	Association	1 000,00
65748	27	SUBVENTION	RESTO DU COEUR	Association	300,00
65748	28	SUBVENTION	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	Association	300,00
65748	31	SUBVENTION	LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	200,00
65748	52	SUBVENTION	ASSOCIATION DON DU SANG BENEVOLE DE PERIGUEUX ET AGGLOMERATION	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	33	SUBVENTION	ASSOCIAT. FONDAT. MEMOIRE DEPORT	Association	50,00
65748	35	SUBVENTION	LES CLOWNS STETHOSCOPIES	Association	70,00
65748	53	SUBVENTION	LES AMIS DE LA TERRASSONNIE	Association	400,00
65748	54	SUBVENTION	ANACR	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADT ADM PPAL 1° CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT ADMF 1°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT ADMF 2ECL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT ADMF 2°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT ADMF PPAL 2ECL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif de 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2cl	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		29,00	3,00	32,00	33,00	0,00	33,00
ADT TECHNIQUE 1°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT TECHNIQUE 2°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT TECHNIQUE PPAL 1°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT TECHNIQUE PPAL 2°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PPAL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	7,00	1,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	5,00	1,00	6,00	7,00	0,00	7,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PPAL 1ER CL	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PPAL 2EME CL	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 1er cl	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ASEM 1°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal1cl écoles mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADT PATRIMOINE 2ECL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT PATRIMOINE PPAL 1°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine ppl 2cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint patrimoine ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00

CMNE CHANCELADE - CHANCELADE - BP - 2026

ADJOINT D'ANIMATION 1°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION 2°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADT ANIMATION 1°CL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation 1ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		41,00	8,00	49,00	50,00	0,00	50,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				174 376,00		
COMMUNICATION	B	ADM		37 500,00	A L332-8	CDD A
PATRIMOINE	C	CULT		67 382,00	A ACCROISSEMENT A	CDD A
TECHNIQUE	C	TECH		69 494,00	A ACCROISSEMENT A	CDD A
TOTAL GENERAL				174 376,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-558 556,60	-558 556,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-436 279,04	-436 279,04
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-994 835,64	-994 835,64

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	994 835,64	994 835,64
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-994 835,64	-994 835,64
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	460 000,00	460 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 506 000,00	1 506 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 046 000,00	1 046 000,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		460 000,00	I 460 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		450 000,00	450 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	450 000,00	450 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 000,00	10 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	10 000,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 506 000,00	III 1 506 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		285 000,00	285 000,00
10222	FCTVA	140 000,00	140 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	10 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	135 000,00	135 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 221 000,00	1 221 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	6 972,00	6 972,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	7 510,00	7 510,00
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	2 434,00	2 434,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	11 661,66	11 661,66
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	9 075,47	9 075,47
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	35 328,00	35 328,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 024,12	3 024,12
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	4 319,36	4 319,36
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	1 564,99	1 564,99
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	207,00	207,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	7 484,80	7 484,80
281351	<i>Bâtiments publics</i>	6 363,95	6 363,95
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	4 287,32	4 287,32
28152	<i>Installations de voirie</i>	7 071,18	7 071,18
281533	<i>Réseaux câblés</i>	2 032,00	2 032,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	4 233,00	4 233,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	11 201,34	11 201,34
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	91,00	91,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	966,26	966,26
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	40 248,65	40 248,65
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	28 064,38	28 064,38
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	5 624,67	5 624,67
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	7 563,88	7 563,88
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	1 313,00	1 313,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	8 826,39	8 826,39
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	102,00	102,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	82 429,58	82 429,58

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	3 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>918 000,00</i>	<i>918 000,00</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	5 131 000,00	1,83	68,00	0,00	3 489 080,00	1,83
TFPNB	50 500,00	0,91	130,52	0,00	65 913,00	0,91
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	333 800,00	-18,49	13,80	0,00	46 064,00	-18,49
TOTAL	5 515 300,00	0,31			3 601 057,00	1,49

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/04/2026

Présenté par Le Le Maire (1),

A Chancelade, le 27/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Chancelade, le 27/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AUTIER Emilie	
BERNARD Agnés	
BIHAN Jean-Pierre	
CHAUVIN Dominique	
CONSEIL Brigitte	
COUDASSOT-BERDUCOU Gilbert	
DEMARET Brice	
DUPEYRAT Emmanuel	
HÉTET François	
LAGRANGE Bertrand	
LAPOUYADE Isabelle	
LEGER Mireille	
LEIX STEPHAN Corinne	
LEMARCHAND Serge	
MAZEAU Sylvie	
MENTIL Patrick	
MORLET Claire	
NOUALLET Patrice	
PAILLER Martine	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PIQUES Fabien	
PRIVAT Alain	
PUGNET Fabrice	
RENAUD Maryline	
SALINIER Sandrine	
SERRE Pascal	
WEBER Bérangère	
WEBER Frédéric	

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/04/2026, et de la publication le 27/04/2026

A Chancelade, le 27/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.